

LCP - JOURNEE DE SPORTS D'HIVER

REGLEMENT

OBLIGATION de ne skier, surfer... que sur les pistes balisées

OBLIGATION de skier, surfer... avec le groupe annoncé

INTERDICTION de consommer de l'alcool ou autres stupéfiants

INTERDICTION d'aller dans les snowparcs

CASQUE obligatoire pour tous

CONTROLE des présences, selon directives :

LE SOIR, chaque élève s'annonce **personnellement** au professeur responsable **AVANT** de monter dans le car.

Une fois le contrôle effectué : interdiction de retourner sur le domaine skiable.

EN CAS D'ACCIDENT

1. SECURISER le lieu de l'accident
2. AVERTIR le responsable de l'installation mécanique la plus proche
3. ASSISTER ET RECONFORTER le blessé
4. AVERTIR le secrétariat de l'école
5. S'OCCUPER du matériel du blessé

NUMEROS DE TELEPHONE

SECOURS D'URGENCE 144
SECRETARIAT DU LCP 027 606 39 50

OÙ TROUVER LA PERMANENCE (petits bobos)

ANZERE (SKI)	« Restaurant Le Pas de Maimbré »	
VERBIER (SKI)	« Restaurant Ice Cube, en dessous du Mouton Noir »	
MONTANA	« Patinoire d'Ycoor »	079 580 93 92
LEUKERBAD	« Sportarena »	078 623 31 41